

TROPHÉES DES ENTREPRISES DE CÔTE-D'OR

SACQUENAY

Le "Club des lauréats" a investi *Les Champs du Destin*

Jérôme Bruet (à d. sur la première photo) a accueilli aux Champs du Destin les lauréats et les partenaires des Trophées des entreprises de Côte-d'Or. Photos LBP/J. D.

Après L'Or des Valois - Les Truffes de Bourgogne, à Marey-lès-Fussey à l'automne 2019, la réunion du "Club des lauréats" a eu lieu mardi, aux Champs du Destin (lauréat du Trophée de l'apprentissage 2019) à Sacquenay.

L'heure du bilan a sonné. Les lauréats des Trophées des entreprises de Côte-d'Or, toutes éditions confondues, ainsi que les partenaires avaient rendez-vous, le 13 septembre, en fin de journée, à Sacquenay. Pour cette édition 2022, après deux ans d'arrêt pour cause de crise sanitaire, le "Club des lauréats" a élu domicile aux Champs du Destin. Les participants, heureux de pouvoir enfin se retrouver, ont été accueillis par Jérôme Bruet et Céline Sobole, les maîtres des lieux.

« Nous faisons uniquement du pain bio au levain avec des farines

issues de la ferme de la Gauloise (Sacquenay) et proposons une quinzaine de variétés de pains qu'on distribue dans la région et même dans le pays de Montbéliard : restaurants, magasins bio, épiceries... On est également sur les marchés à Dijon, Beaune et Besançon. Le fournil, lui, n'est ouvert que deux après-midi par semaine (jeudi et vendredi) », indique Jérôme Bruet qui a repris l'entreprise avec sa femme, il y a onze ans.

Du pain et... des tablettes de chocolat

« Avec ce mono produit qu'est le pain, on a associé de la viennoiserie, de la biscuiterie et du chocolat », poursuit-il. Il y a quatre ans, ils ont racheté une chocolaterie qu'ils ont installée au sous-sol de leur atelier de production de pains.

« La difficulté qu'on a eue, ce n'est pas tant les recettes (Jérôme a été assez rapide), mais l'emballage des

tablettes. On voulait uniquement du recyclable – sans colle, plastique, aluminium – et cela fait deux ans qu'on est dessus. Les premiers prototypes viennent de sortir », souligne Céline Sobole, ajoutant : « Nous avons voulu être aussi éthiques que pour notre pain. On intègre dans nos tablettes 20 % de graines de la ferme (mélilot, lin, colza...) ».

Le développement à venir des Champs du Destin sera essentiellement axé sur les chocolats, la gamme ayant été validée par le réseau Biocoop national, mais aussi sur l'ouverture d'une boutique à Dijon, le couple ayant racheté il y a un mois une boulangerie qui devait fermer ses portes faute de repreneur. « On y trouvera des pains moins typés qu'à Sacquenay, mais toujours dans le même esprit », conclut Jérôme Bruet, avant de convier les participants à un cocktail dînatoire composé de produits locaux.

Isabelle DECAUX

Un club qui compte une centaine de lauréats et partenaires

Créé pour mettre en lien les lauréats et les partenaires, le "Club des lauréats" s'étoffe année après année. Il compte, à ce jour, les 87 lauréats des Trophées des entreprises de Côte-d'Or, toutes éditions confondues (75 des six premières éditions auxquels s'ajoutent les 12 lauréats de 2022), ainsi que les dix partenaires de l'année en cours (Orcom, chambre de métiers et de l'artisanat de Région Bourgogne-Franche-Comté, Groupe Arcades, Groupe Guyot, TotalEnergies, Agence économique régionale de Bourgogne-Franche-Comté, CPME Côte-d'Or, Banque Populaire Bourgogne-Franche-Comté, SNCF Réseau, Harmonie Mutuelle) et *Le Bien Public*. Tous les ans (hors crise du Covid), une rencontre est organisée de façon conviviale et informelle, si possible chez l'un des membres.

Trophées des entreprises : mode d'emploi pour candidater

"Made in Côte-d'Or", développement durable, homme chef d'entreprise de l'année... ou encore innovation numérique, plus d'une dizaine de trophées sont décernés lors de chaque édition des Trophées des entreprises de Côte-d'Or. Les inscriptions pour la huitième édition débiteront fin janvier 2023.

Pour candidater, rien de plus simple. Quel que soit votre secteur d'activité, il suffira de vous rendre sur le site Internet des Trophées des entreprises de Côte-d'Or (tropheesdesentreprisescotedor.fr) et de télécharger le dossier d'inscription. Vous devrez néanmoins répondre à certains critères d'éligibilité : les entreprises primées ne doivent pas être des filiales de grands groupes nationaux et internationaux, votre siège doit obligatoirement se situer en Côte-d'Or et l'essentiel de l'activité exercée dans le département...

Réunion du jury au printemps

Une fois toutes les candidatures reçues, le jury se réunit, généralement au printemps, dans les locaux du *Bien Public*. Autour de Frédéric Bouvier, directeur départemental du *Bien public* et président du jury, les partenaires étudient les dossiers. De temps à autre, ils s'autorisent à changer de catégories certains dossiers estimant que ces derniers sont mieux positionnés pour tel ou tel trophée... Et, au terme de longues heures de discussion et d'échanges, ils parviennent généralement à un consensus, les lauréats étant désignés à la majorité des membres. Et, si tel n'est pas le cas, un vote est organisé.

Ce qu'ils en pensent...

■ Les partenaires

Christophe Thauvin, coassocié d'Orcom Dijon

« C'est toujours un plaisir de se retrouver dans le cadre du "Club des lauréats", et ce, à plusieurs titres : échanger avec les lauréats dans un contexte moins formel que la cérémonie, découvrir l'un des lauréats de l'intérieur, retrouver les partenaires des trophées et donner le top départ de la saison suivante des Trophées des entreprises. »

Vincent Gaffard, directeur régional Bourgogne-Franche-Comté de TotalEnergies

« Le "Club des lauréats" est un moment d'échanges important pour les partenaires. C'est l'occasion de prendre des nouvelles des lauréats et de suivre leur évolution. Nous attendons tous que les Trophées des entreprises leur servent de tremplin. »

■ Les lauréats

Jean-Sébastien Nonque, gérant de la Sarl Nonque (Trophée de la TPE de l'année 2022)

« Le "Club des lauréats" permet de se retrouver une fois par an dans une ambiance conviviale et de garder le contact. »

Lionel Joly, directeur général de Joly Location (Trophée de l'homme chef d'entreprise de l'année 2021)

« C'est bien de se réunir : on voit les parcours différents des uns et des autres à travers leur métier et leur passion. »

Audrey Carrel et Véronique Henry, gérante et directrice administrative d'Air Services 21 (Trophée coup de cœur du jury 2022)

« Cela permet de nous enrichir les uns les autres : on partage nos expériences et cela n'a pas de prix... »

QUID DES AUTRES TROPHÉES ?



Photo archives LBP/E.B.

► **Trophées de l'artisanat.** La troisième édition est programmée lundi 28 novembre à l'Ecrin à Talant. La date limite de candidature est fixée ce vendredi 16 septembre. Le dossier est à télécharger sur le site www.tropheesdelartisanatcotedor.fr/

► **Trophées de l'agriculture.** La sixième édition aura lieu le 27 avril 2023 au Palais des congrès de Dijon. Il sera possible de candidater à partir du mois de novembre.

MERCI À TOUS LES PARTENAIRES D'AVOIR CONTRIBUÉ À FAIRE DE CET ÉVÉNEMENT UNE RÉUSSITE



LE BIEN PUBLIC

ORCOM
Expertise Comptable Audit & Conseil

